

REGLEMENT et REGLES TECHNIQUES DE SECURITE
Randonnée orientation pédestre (sans classement) du...22 janvier
2017....
ORGANISEE PAR Sevre Orientation

- La randonnée se déroule à allure libre, sans esprit de compétition (environ 8 km). Le but consiste à retrouver, à l'aide d'une carte topographique, fournie par l'organisation, le maximum de balises dispersées dans la nature. Il n'y aura pas de classement. L'organisation indiquera uniquement le nombre de point par participant. L'épreuve sera limitée à 2h30.

- Les départs auront lieu entre 8 heures et 10 heures.

- Respect du code la route par tous les participants.

- Les numéros de téléphone pour joindre les secours et les organisateurs sont remis aux participants lors de leur inscription.

- Le parcours est libre dans une zone définie par la carte et des panneaux de signalisation STOP et DANGER sont mis en place aux intersections.

- Des panneaux de signalisation sont mis en place aux traversées de route.

- Les concurrents doivent respecter impérativement les propriétés privés, la nature et la protection de l'environnement

- Chaque équipe doit avoir un téléphone de façon à joindre l'organisation en cas de problèmes.

- Il est conseillé de faire l'orientation avec un sac à dos type Camel back ou bidon de manière à vous hydrater.

- Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images enregistrés pendant l'évènement, sur une période indéfinie.

- Des personnes portant des chasubles seront placées aux intersections de routes.

- Des secouristes seront présents sur les lieux

- Une trousse se secours est présente au point de ravitaillement.
- Téléphone en cas d'urgence : 15
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.
- Téléphone organisateur : n° 06 09 75 53 73.....